## ASSEMBLÉE NATIONALE

26 septembre 2020

PORTANT DIVERSES DISPOSITIONS D'ADAPTATION AU DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE - (N° 3196)

Adopté

## **AMENDEMENT**

N º CE97

présenté par Mme Faure-Muntian, rapporteure

## **ARTICLE 27**

Au début de l'alinéa 15, substituer au mot :
« II »
les mots :
« Le ministre ».

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.